

---

**Inscription sur notre site internet  
obligatoire sous :**

[www.cnci.ch](http://www.cnci.ch), rubrique Services/Petits  
déjeuners de la médiation

---

**Finance d'inscription :**

CHF 20.- par personne, à payer à l'entrée

---

**Lieu :**

Chambre neuchâteloise du  
commerce et de l'industrie  
Rue de la Serre 4  
1er étage  
2001 Neuchâtel

---

**Renseignements :**

Chambre neuchâteloise du  
commerce et de l'industrie  
Service juridique aux entreprises i-lex  
Rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel  
Tél. 032 722 15 15  
Fax 032 722 15 20  
[cncicnci.ch](http://cncicnci.ch)  
[www.cnci.ch](http://www.cnci.ch)

## P'tits déjeuners de la médiation et de l'arbitrage

07.02/ 03.04/ 19.06 2012 de 08h30 à 09h30  
Café - croissants dès 08h15



En collaboration avec

Le CEMAJ (Centre de recherche sur les modes amiables  
et juridictionnels de gestion des conflits, Université de Neuchâtel) et

médiaNE (Association neuchâteloise de médiation et  
Maison neuchâteloise de la médiation)

# P'tits déjeuners de la médiation et de l'arbitrage

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie



Madame, Monsieur,  
Comment empêcher qu'un conflit dommageable entraîne une perte de temps ou d'argent, des impacts négatifs sur la réputation et l'image de votre entreprise, voire une démotivation de vos employés ? Prévoir le recours à la médiation ou à l'arbitrage peut vous aider à résoudre votre litige de manière plus rapide et à meilleur compte que devant les tribunaux.

Pour favoriser votre compréhension de ces deux modes de résolution de conflits, nous vous proposons trois petits déjeuners d'échanges et de réflexion.

**Mardi 7 février 2012**

**Inscription jusqu'au 3 février 2012**

**"L'arbitrage un mode privilégié de résolution des litiges"**

**Christoph Müller**, professeur à l'Université de Neuchâtel

L'arbitrage est le mode privilégié de résolution de litiges commerciaux au niveau international. Quelles sont les raisons de ce succès ? Quels sont les pièges à éviter par les usagers (entreprises, juristes d'entreprise et avocats) ?

**Mardi 3 avril 2012**

**Inscription jusqu'au 30 mars 2012**

**"Médiation administrative : les préposées à la protection des données et à la transparence ouvrent la voie à Genève"**

**Isabelle Dubois**, Préposée à la Protection des données et à la Transparence, Genève

Les outils de la médiation sont mis au service des citoyennes et citoyens, pour traiter les litiges qui les opposent aux institutions, tant en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles, que leurs droits en matière d'accès aux documents.

**Mardi 19 juin 2012**

**Inscription jusqu'au 14 juin 2012**

**"Comment travailler dans des contextes conflictuels à l'étranger ?"**

**Anne-Claude Cavin**, juriste au DFAE et médiatrice indépendante

Dans un contexte de guerres civiles, crises sociales ou politiques, comment travailler en ayant un management "sensible au conflit" ? L'exposé présentera une méthode permettant de gérer les interactions possibles entre un conflit dans un contexte géographique et les activités d'une entreprise qui y est implantée.